

CAMPUS CARAÏBEEN DES ARTS
Pôle EIA

OFFRE D'EMPLOI N°2023-Ofrhex.0001 modifiée

DATE(S) DE PUBLICATION	15/06/2023
PRÉSENTATION DU CAMPUS CARAÏBEEN DES ARTS	<p>Le Campus Caraïbéen des Arts est un établissement public administratif d'enseignement supérieur artistique sous tutelle pédagogique du ministère de la Culture, créé en 2011 par le Conseil Régional de Martinique. Depuis 2016, c'est une institution publique rattachée à la Collectivité Territoriale de Martinique.</p> <p>Unique école d'art francophone de la Caraïbe faisant partie du réseau des 45 écoles territoriales d'enseignement supérieur artistique français, elle délivre deux diplômes nationaux : le Diplôme National d'Art (DNA sur 3 ans), et le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique Art (DNSEP sur 5 ans) au grade de master. L'enseignement se structure autour de trois options : Art, Design Objet, Design Graphique. En outre, l'activité de la structure s'oriente également sur l'accompagnement à l'insertion professionnelle des étudiants. Le Campus Caraïbéen des Arts a renouvelé ses habilitations à délivrer le DNA et le DNSEP en 2022 sur la base d'un projet pédagogique, sur lequel le-la futur-e directeur-trice devra bâtir son projet d'établissement.</p> <p>L'établissement est membre associé de l'ANDEA.</p>
INTITULÉ DU POSTE	DIRECTEUR-TRICE D'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART (H/F)
TYPE DE CONTRAT	<p>TITULAIRE (<i>prioritairement</i>) : voie statutaire</p> <p>CONTRACTUEL : Ouvert aux contractuels à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires (Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique). Un contractuel peut-être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée.</p>
LIEU DE TRAVAIL	ERMITAGE, RUE DES ARTISTES – 97200 FORT-DE-FRANCE, MARTINIQUE
ENVIRONNEMENT DU POSTE	Campus Caraïbéen des Arts
CATÉGORIE	A
CADRE D'EMPLOIS	Directeur d'établissement territorial d'enseignement artistique (spécialité arts plastiques)
GRADE	Directeur d'établissement territorial d'enseignement artistique de 1ère catégorie ou de 2ème catégorie
TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE	TEMPS COMPLET – Temps complet - 38 h 00 hebdomadaire
CONDITIONS D'EXERCICE	<p>AVANTAGES : téléphone, ordinateur portable, adhésion au Comité National d'Action Sociale - CNAS, titres-restaurant</p> <p>RELATIONS FONCTIONNELLES : Supérieur hiérarchique direct du-de la Directeur-trice d'établissement : Présidente du Conseil d'administration</p>
RÉMUNÉRATION	<p>STATUTAIRE + RÉGIME INDEMNITAIRE</p> <p>(Grille indiciaire de la Fonction Publique Territoriale – filière culturelle - Cadre d'emploi des directeurs d'établissements territoriaux d'enseignement artistique)</p>
MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration, exécution et coordination du projet d'établissement - Définition et développement des échanges et coopérations nationales, locales et internationales

CAMPUS CARAÏBEEN DES ARTS
Pôle EIA

	<ul style="list-style-type: none"> - Pilotage du projet pédagogique, scientifique et culturel de l'établissement - Management du personnel administratif, technique et pédagogique - Supervision de toutes les directions et services - Représentation de l'établissement dans diverses réunions et manifestations publiques de l'établissement - Animation des instances liées aux fonctions de l'établissement - Organisation et préparation des réunions du Conseil d'administration - Exécution des décisions du Conseil d'administration
<p>PROFIL</p>	<p>COMPÉTENCES TECHNIQUES ET QUALITÉS REQUISES :</p> <p><i>Compétences techniques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Compétence reconnue dans le monde des arts, de la culture et de la création - Personnalité expérimentée issue de la création contemporaine et/ou de l'enseignement supérieur artistique - Connaissance pointue des champs de l'art contemporain, du design, de la communication et de leurs problématiques - Connaissance avérée du système de l'enseignement supérieur et du développement de la recherche - Bonnes connaissances de la fonction publique territoriale - Expérience dans la direction de l'établissement public souhaitée - Savoir initier un projet et en assurer la coordination. - Expérience de projets internationaux - Bonnes connaissances des milieux de l'art contemporain et du design - Maîtrise des politiques transversales, des réseaux institutionnels et artistiques et des mécanismes de l'aide publique - Maîtrise du français - Maîtrise de l'anglais - Maîtrise de l'espagnol, du créole et pratique de toute autre langue étrangère (serait un plus appréciée) - Niveau BAC +5 <p><i>Savoir-Être (compétences comportementales)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aisance dans la définition et la mise en place de projets - Aptitude au management - Connaissances de l'organisation, du fonctionnement et des circuits de décision au sein des établissements d'enseignement supérieur artistique - Aisance dans la recherche de partenariats, en particulier à l'international - Qualités rédactionnelles - Qualités humaines, sens du contact, de la concertation et de la négociation - Sens de l'intérêt collectif

CAMPUS CARAÏBEEN DES ARTS
Pôle EIA

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

LES DOSSIERS DE CANDIDATURE : lettre de motivation + CV SONT À ADRESSER À L'ATTENTION DE MADAME Nadia ACCUS-ADAINE, PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CAMPUS CARAÏBÉEN DES ARTS :

- **PAR COURRIEL À :** recrutement@cca-martinique.com
Et /ou

- **PAR VOIE POSTALE À L'ADRESSE :**
CAMPUS CARAÏBÉEN DES ARTS
Quartier Ermitage, rue des artistes
97200 FORT-DE-FRANCE

CONTACT : rh@cca-martinique.com

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES PROLONGÉE AU 03 SEPTEMBRE 2023 à minuit

(Les candidatures arrivées après cette date limite ne seront pas étudiées, le cachet de la poste faisant foi pour les dossiers transmis par voie postale)

DATE DE PRISE DE POSTE SOUHAITÉE : 06 NOVEMBRE 2023

SITE WEB DU CAMPUS CARAÏBÉEN DES ARTS : <https://cca-martinique.com/>

RAPPEL

Travailleurs handicapés

En Application du principe d'égal accès à la fonction publique, cette offre d'emploi est ouverte à tous les candidats dans le respect des conditions générales énoncées en vertu du statut général des fonctionnaires, de la loi portant statut général des fonctionnaires de la fonction publique territoriale et du décret du cadre d'emplois correspondant.